

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Septembre 2024

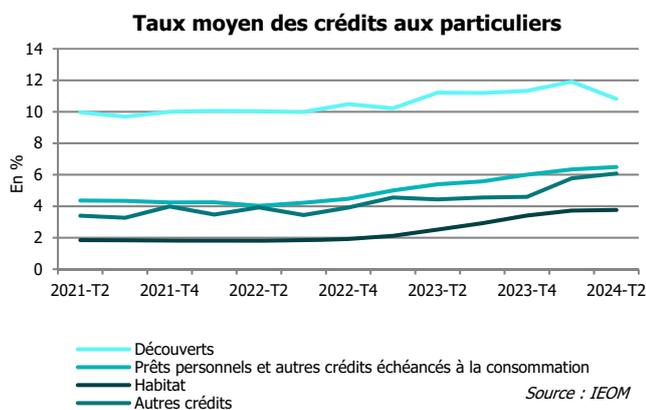
# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2024

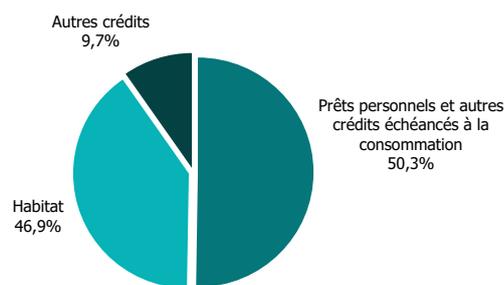
## AUGMENTATION CONTENUE DES TAUX, SAUF POUR LES DÉCOUVERTS

- Le taux moyen des découverts recule de -109 points de base (pb) sur le trimestre pour atteindre 10,82 %.
- Le taux moyen des prêts personnels augmente de 15 pb à 6,49 %, soit le taux le plus élevé des cinq dernières années.
- Également à son plus haut point, le taux moyen des crédits à l'habitat, 3,76 %, tend à se stabiliser au deuxième trimestre (+4 pb). Le crédit moyen s'élève à 24,9 millions de F CFP, légèrement plus élevé qu'au trimestre précédent (24,3 millions de F CFP).
- Les taux moyens négociés en Polynésie française demeurent plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie et proches de ceux de la France entière.

## Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



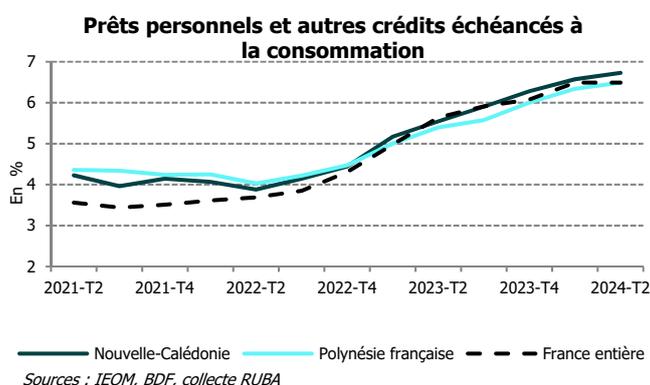
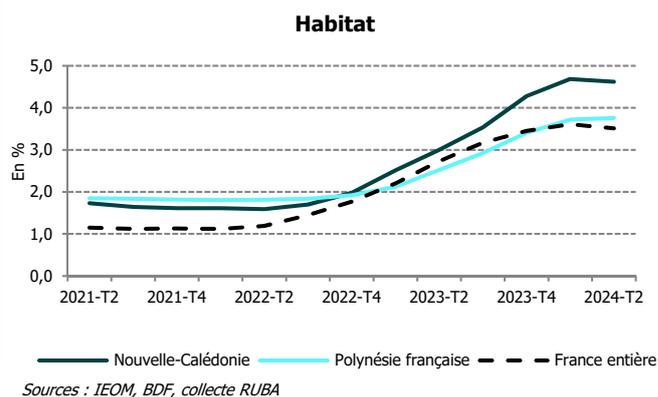
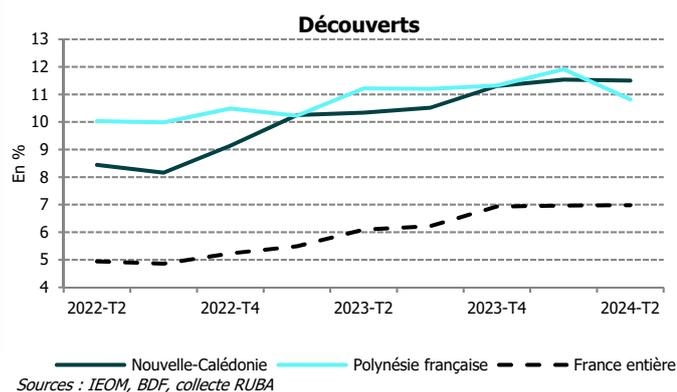
**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers**  
(sur 1 an, hors découverts)



Taux moyen débiteurs en %		Taux							Variations	
		2022-T4	2023-T1	2023-T2	2023-T3	2023-T4	2024-T1	2024-T2	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	10,49	10,23	11,22	11,20	11,32	11,91	10,82	-0,40	-1,09
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	4,47	5,00	5,40	5,58	6,01	6,34	6,49	1,09	0,15
	Habitat	1,92	2,12	2,52	2,92	3,41	3,72	3,76	1,24	0,04
	Autres crédits	3,92	4,55	4,43	4,56	4,60	5,77	6,08	1,65	0,31
France entière	Découverts	5,23	5,49	6,09	6,22	6,93	6,97	6,98	0,89	0,01
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	4,31	4,98	5,64	5,91	6,08	6,49	6,49	0,85	0,00
	Habitat	1,77	2,20	2,73	3,17	3,45	3,61	3,51	0,78	-0,10

Sources : IEOM, BDF, Collecte RUBA

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



### MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements bancaires et des sociétés financières exerçant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE) correspondant à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.